



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour diffusion immédiate

### **Protection des trois grandes îles Rapport de l'étude de la pertinence écologique de protéger les îles de l'archipel Saint-François**

**Laval, le 19 septembre 2011.** Les citoyens qui plaident depuis vingt ans en faveur de la protection des îles de l'archipel Saint-François, situées dans la rivière des Mille Îles à Laval, voient maintenant leurs efforts récompensés par l'accomplissement d'une étape charnière. L'organisme *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles* diffuse aujourd'hui les résultats de l'étude de la pertinence écologique de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre.

Le rapport de cette étude réalisée par l'organisme Éco-Nature fait le bilan des connaissances existantes sur la faune, la flore et les habitats du secteur de l'archipel. Il souligne la grande diversité de peuplements végétaux présents dans les îles. Des 245 espèces végétales qu'elles abritent, 14 sont actuellement en péril. Parmi ces dernières, notons la présence de la plus grande érablière à érable noir du Québec et le plus grand peuplement au Québec de la lézardelle penchée, une espèce floristique menacée.

De plus, l'archipel abrite une grande proportion de la biodiversité animale du Québec : plus de 40 % des reptiles (dont le seul site d'hibernation confirmé de la tortue géographique, espèce vulnérable au Québec), plus du tiers des espèces d'amphibiens, près du tiers des espèces d'oiseaux (dont l'aigle royal, le faucon pèlerin, le garrot d'Islande et le pygargue à tête blanche, tous vulnérables).

Enfin, par leurs grandes superficies, leurs habitats diversifiés, leurs corridors fauniques est-ouest et nord-sud, et leurs milieux humides d'importance, les îles de l'archipel Saint-François assurent le maintien d'une faune et d'une flore riches et diversifiées. Leurs boisés, rives, baies, marais, marécages et herbiers créent ainsi un ensemble unique et incomparable dans le paysage urbain de la grande région de Montréal, en plus de contribuer à la biodiversité de la rivière des Mille Îles et des écosystèmes régionaux, ainsi qu'à la santé de l'écosystème du Saint-Laurent.

Selon Éco-Nature, il est impératif et urgent de protéger l'écosystème de l'archipel Saint-François. En effet, les travaux des experts mènent à la conclusion que les trois grandes îles possèdent une valeur écologique élevée et que leur intégrité écologique peut être durable. L'organisme relève que l'étalement urbain menace de plus en plus ce qu'il reste de milieux naturels dans la grande région métropolitaine où vit la moitié de la population du Québec. De surcroît, le réseau québécois d'aires protégées dans le sud du Québec est actuellement insuffisant pour couvrir cette région qui est reconnue comme étant la plus riche au plan écologique mais également la plus urbanisée. Éco-Nature recommande donc « que les autorités compétentes en matière de conservation de milieux naturels accordent aux îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre un statut de protection adéquat dans les plus brefs délais ».

Aux yeux de *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles*, ce rapport vient confirmer la pertinence de l'ensemble de ses démarches de sensibilisation et de mobilisation de la communauté. D'une part, il permet de soutenir scientifiquement les 41 164 citoyens qui ont exprimé leurs besoins et valeurs de santé, de plein air et de beauté, et qui ont demandé au gouvernement, par le biais d'une pétition, la protection, la conservation, l'acquisition et la mise en valeur des trois grandes îles. D'autre part, il vient rappeler les liens qui unissent l'organisme et les élus. À cet effet, rappelons qu'en 2009, le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, appuyait le projet de protection des trois grandes îles, et que les députés libéraux lavallois ont obtenu pour l'organisme l'octroi d'une aide financière lui permettant de

mandater Éco-Nature pour réaliser l'étude de la pertinence écologique de protéger les îles de l'archipel Saint-François.

Fort de ces justifications sociales et scientifiques, l'organisme *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles* demande au gouvernement, dans le cadre de sa politique du développement durable, de protéger dans les plus brefs délais la biodiversité que ce patrimoine écologique naturel nous offre. Il recommande : qu'un moratoire soit décrété; que les trois grandes îles soient acquises dans leur intégralité afin de préserver leur intégrité; que le gouvernement soit l'initiateur de l'acquisition des trois grandes îles; que ces îles soient protégées par un statut légal reconnu; et qu'elles soient incluses dans le Refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles.

L'étude de la pertinence écologique de protéger les trois grandes îles a été réalisée grâce au soutien financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par le biais de son programme *Partenaires pour la nature*.

- 30 -

**Pour information :**

Huguette Larochelle, présidente  
(450) 666-0868  
[hupila@hotmail.com](mailto:hupila@hotmail.com)  
[www.sauvonsnostroisgrandesiles.com](http://www.sauvonsnostroisgrandesiles.com)